

Rapport d'activités 2014-2015

Le 1 mars 2015

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : « Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé »

Créé le 28 mars 2014 sous l'égide du Bourgmestre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Watermael-Boitsfort (CCCA) est chargé de missions / poursuit des buts qui sont repris dans le tableau en deuxième page.

Les **membres** effectifs sont Françoise Brébart, Stany Carbonnelle, Anne-Marie Chaidron, Jos Dewint (Secrétaire), Myriam Dupaix, Thierry Jonckheere, Marianne Lauwers, Xavier Leroy, Monique Leslau, Annie Segers, Jos Strauven, Jeanne Vander Roy, Paul Van Heddegem, Josiane Vander Smissen (Présidente) et Rose Wouters. Le Bourgmestre, Olivier Deleuze, l'Echevine de la Vie sociale, Cécile Van Hecke et le président du CPAS et de l'asbl Vivre chez soi, David Leisterh sont membres observateurs de plein droit avec voix consultative.

Le CCCA s'est, à ce jour, réuni à 11 reprises. Chacune de ces **réunions**, dites « statutaires » ou « intermédiaires », a fait l'objet d'un PV (en français et en néerlandais) pour les premières et d'un rapport (en français) pour les secondes.

En plus de ces réunions, de nombreuses autres sessions de travail et de **rencontres** ont permis au CCCA de mieux focaliser son action, d'aiguiser sa compétence face aux défis qu'il veut relever et de mieux connaître et **travailler de concert** avec ces nombreux acteurs œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Parmi les rencontres riches en enseignements:

- Assistance à des colloques portant sur des thèmes multiples : à Schaerbeek : « ENEO : Mouvement social des Aînés », à Anderlecht : « Courants d'âge », à Etterbeek : « Mobilité et vieillissement », à Namur : « Carrefour des générations »
- Visite de la maison Abbeyfield de Watermael-Boitsfort (les avantages de l'habitat groupé participatif).

Pour que la population puisse **s'informer** sur le CCCA, les actions et moyens suivants ont été menées /créés :

- Les PV approuvés des réunions statutaires sont disponibles sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation ». Lien: <http://watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/conseil-consultatif-communal-des-aines>.
- L'adresse mail du CCCA : cccawbgavs@gmail.com
- Un article et une photo présentant le CCCA et son équipe dans le 1170 du 27 septembre. Suite à cette publication, le CCCA a reçu des appels téléphoniques rapportant des soucis en matière d'éclairage public, de trottoirs dangereux et de proximité des bus.

Le tableau suivant présente un condensé d'activités et de résultats situés par rapport aux missions du CCCA (cf articles 2 et 3 du ROI) :

Missions – buts à poursuivre	Activités et résultats
Art. 2 - Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir au Conseil communal ou au Collège des Bourgmestre et Échevins des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.	Les membres effectifs assistent à tour de rôle aux Conseils communaux. L'accès aux documents communaux intéressant les aînés a été accordé. Un avis sur l'intention de créer une Centrale de Personnes Moins Mobiles (CMM) a été transmis au Conseil communal.
Art. 3.1 - examiner la situation des aînés tant du point de vue moral, matériel que culturel	Les modalités (inspiration de l'approche VADA Ville amie des aînés, groupes de parole, avec la collaboration de l'ULB) d'une enquête (à mener en 2015) auprès de la population pour connaître leurs priorités et aspirations ont été convenues.
Art. 3.2 - contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire	Une brochure présentant les opportunités de valorisation (au niveau de la mobilité, les loisirs, l'habitat, la santé, etc.) a été produite et sera distribuée en mars 2015 sous forme d'encart dans le « 1170 ». Le projet d'un goûter senior stimulant les rencontres est à l'étude avec Vie

	Sociale.
Art. 3.3 - faire connaître les aspirations et les droits des aînés	Les résultats de l'enquête (voir plus haut Art. 3.1) seront discutés avec la population aînée de la commune afin de définir avec elle comment et avec quelles priorités leurs aspirations et droits peuvent être promus.
Art. 3.4 - guider le Conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui ont une incidence sur la vie des aînés	Voir Art. 2.
Art. 3.5 - assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants	La brochure (voir plus haut Art. 3.2) devrait y contribuer. Voir également : les rencontres évoquées en première page.
Art. 3.6 - évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés	Cette question sera incluse dans l'enquête (voir plus haut Art. 3.1).

Ce rapport a été produit par le secrétaire, la présidente et les membres effectifs et transmis au Conseil Communal le 01 mars 2015. Merci à tous. Les questions sont les bienvenues. Prière les adresser à cccawbgavs@gmail.com